



**l'Assurance  
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Hérault

# GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT À LA SANTÉ

## Personnes vivant avec un handicap



Que l'on vive avec un handicap, que l'on soit parent ou accompagnant, ce guide de l'Assurance Maladie de l'Hérault offre les clés essentielles pour naviguer dans le système de santé et trouver les ressources adaptées aux besoins.

*S'informer pour mieux se soigner et soutenir ses proches.*

- 01 POINT SUR LE HANDICAP ET ÉVALUATION DE L'ACCÈS À LA SANTÉ**
- Comment être reconnu.e comme vivant avec un handicap ?
  - La voix des personnes en situation de handicap portée par la charte Romain Jacob
- 02 MESURES ET DISPOSITIFS DE L'ASSURANCE MALADIE**
- Les mesures proposées par l'Assurance Maladie pour faciliter la prise en charge des personnes vivant avec un handicap
  - Les missions d'accompagnement santé
  - Comment utiliser *Mon espace santé* ?
- 03 STRUCTURES ET AIDES POUR L'ACCÈS AUX SOINS**
- Où trouver des professionnels de santé accessibles ?
  - Qui contacter pour être orienté.e et informé.e ?
  - Établissements offrant des services de vie sociale et de soutien médico-social dans l'Hérault
  - Où trouver des consultations médicales adaptées aux personnes vivant avec un handicap ?
  - Les structures facilitant l'accès aux aides techniques.
- 04 OUTILS POUR LEVER LES FREINS À L'ACCÈS AUX SOINS**
- Où trouver des informations sur les services pour les personnes en précarité ?
  - « Santé BD », pour aider à mieux comprendre la santé
  - Vers qui les accompagnants familiaux peuvent-ils s'orienter ?
  - Des ressources mises à disposition des professionnels de santé
  - Guides d'amélioration des pratiques professionnelles
- 05 FOCUS : SANTÉ MENTALE ET TRANSPORT**
- Les contacts utiles en santé mentale
  - Les services de soutien en santé mentale
  - Les outils de soutien en santé mentale
  - Les services de transport adapté



## 01

# POINT SUR LE HANDICAP ET ÉVALUATION DE L'ACCÈS À LA SANTÉ

- Comment être reconnu.e comme vivant avec un handicap ? ..... p.4
- La voix des personnes en situation de handicap portée par la charte Romain Jacob ..... p.6

# Comment être reconnu.e comme vivant avec un handicap ?

## QU'EST-CE QUE LA MDPH ?

La maison départementale des personnes handicapées (MDPH) est une structure dédiée à l'accueil, l'accompagnement et l'orientation des personnes vivant avec un handicap.

Elle centralise toutes les démarches administratives liées aux droits des personnes vivant avec un handicap.

Elle a pour mission d'informer, d'évaluer les besoins et d'attribuer des aides spécifiques pour faciliter la vie quotidienne.

Elle joue un rôle clé dans la coordination du parcours de soins. En reconnaissant officiellement la situation de handicap, elle facilite l'orientation vers des établissements de soins spécialisés, des services de soutien ou des professionnels de santé formés pour accompagner les personnes vivant avec un handicap.



## POURQUOI DEMANDER LA RECONNAISSANCE DE SON HANDICAP ?

La reconnaissance du handicap donne accès à des droits et à des aides spécifiques :

- **la prestation de compensation du handicap (PCH)** = aide financière pour compenser les conséquences du handicap (aménagement du domicile, aides techniques, aides humaines) ;
- **l'allocation aux adultes handicapés (AAH)** = allocation financière pour garantir un minimum de ressources ;
- **la carte mobilité inclusion (CMI)** = carte pour bénéficier d'avantages tels que des facilités de stationnement, des priorités dans les files d'attente et les transports.



## ORIENTATION VERS DES DISPOSITIFS ADAPTÉS

**Emploi et formation**

La reconnaissance du handicap permet l'accès à des dispositifs spécifiques pour faciliter l'insertion professionnelle, comme des aménagements de poste ou des formations adaptées.

**Établissements spécialisés**

La reconnaissance du handicap permet l'accès à des structures médicales et médico-sociales adaptées, telles que les établissements et services d'aide par le travail (ESAT).



## SÉCURISATION DES DROITS

La reconnaissance du handicap permet de bénéficier d'un statut légal qui ouvre la voie à une protection renforcée, notamment en matière d'emploi (bénéfice du statut de travailleur handicapé) et d'accès aux soins.



## DÉMARCHES SIMPLIFIÉES ET ACCOMPAGNEMENT

**Accompagnement personnalisé**

La MDPH accompagne les personnes vivant avec un handicap dans leurs démarches, elle les aide à constituer et à suivre les dossiers administratifs.

**Droits simplifiés**

Centralisation des demandes pour les différentes prestations et services adaptés (transport, soins, insertion professionnelle).



La reconnaissance du handicap par la MDPH est souvent un prérequis pour accéder à des soins spécifiques, des consultations spécialisées ou des services médicaux adaptés.

## Qu'est ce que la charte Romain Jacob ?



### OUTIL DE PROMOTION, DE RÉFÉRENCIEMENT ET D'ÉVALUATION DE L'ACCÈS À LA SANTÉ

La charte Romain Jacob a été rédigée en 2014, elle a été signée par plus de 7 000 signataires, du Président de la République à toutes les organisations du soin et de l'accompagnement.

À travers 12 grands principes, elle devient le guide éthique de l'accès aux soins des personnes vivant avec un handicap.

Dans l'Hérault, de nombreuses institutions et associations l'ont signée parmi lesquelles : la CPAM, l'UGECAM, le département, le CHU de Montpellier, le DAC34...



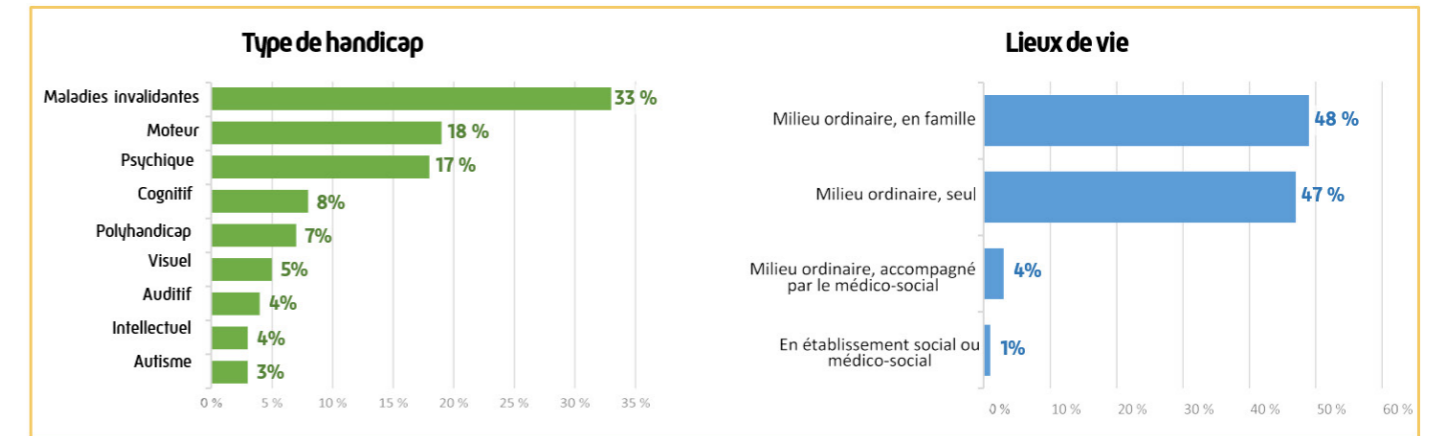
### LES ENGAGEMENTS DES SIGNATAIRES

1. Ils s'engagent à promouvoir la fédération des acteurs dans chacune des régions pour répondre aux besoins spécifiques de l'accès aux soins et à la santé des personnes vivant avec un handicap dans chaque région.
2. Ils s'engagent à promouvoir la sensibilisation de l'ensemble des acteurs du soin et de l'accompagnement aux personnes vivant avec un handicap.
3. Ils soulignent l'urgence actuelle qu'une réponse s'impose pour satisfaire aux attentes des professionnels qui restent très démunis face au manque de formation, de moyens et de prise en charge des personnes vivant avec un handicap dans le cadre de leurs soins.
4. Ils sont conscients des conditions requises pour assurer une prise en charge de qualité, et s'engagent à diffuser les initiatives réussies ayant permis d'améliorer l'accès aux soins et à la santé des personnes vivant avec un handicap en milieu hospitalier, en institution comme en milieu ordinaire.



## Prise en charge du handicap

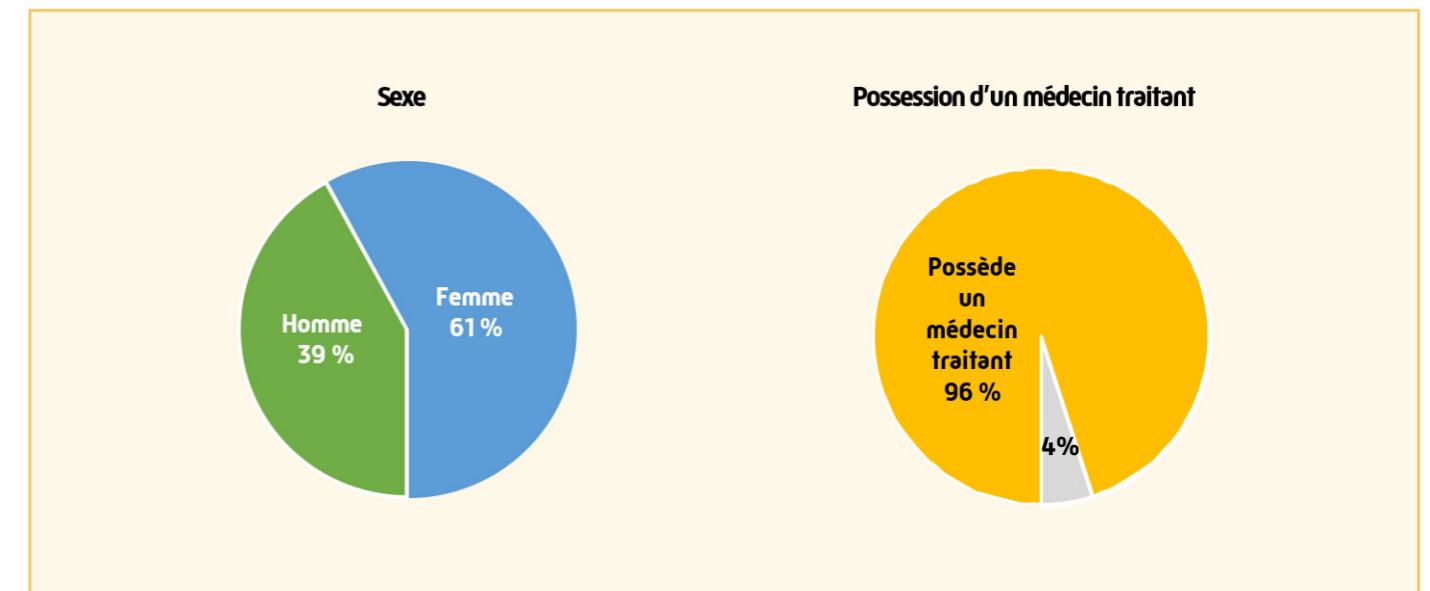
### RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE HANDIFACTION



### HANDIFACTION PERMET D'IDENTIFIER LES BESOINS ET LES AMÉLIORATIONS

**3 022 répondants dans l'Hérault** sur la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

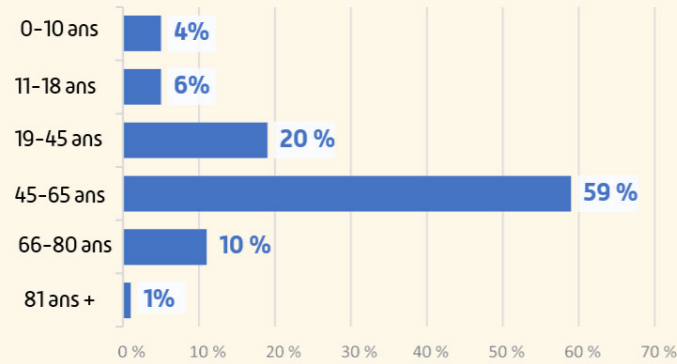
De plus en plus de personnes posent des questions à leur soignant, avec un taux de **réponses satisfaisantes de 90%**. **96%** des répondants ont un **médecin traitant**. Le taux de **personnes soignées** s'élève à **76%**. **88%** déclarent qu'un accompagnant est accepté.



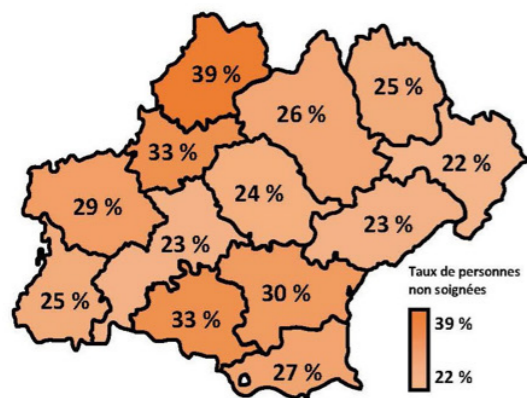
# 02

## DISPOSITIFS ET MESURES DE L'ASSURANCE MALADIE

Tranches d'âge



Zoom sur la région



Hérault (34)



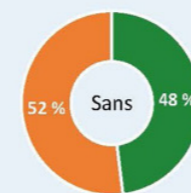
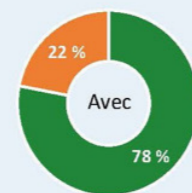
France entière



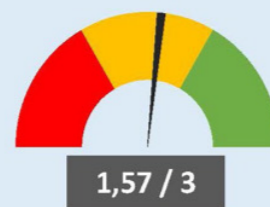
Parcours de soin



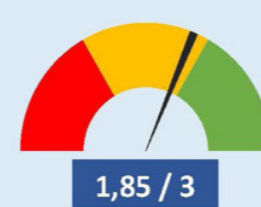
Taux de soin selon la possession d'un médecin traitant



Satisfaction de tous les répondants



Satisfaction des personnes ayant pu effectuer leurs soins



Pour être entendu.e, répondez au questionnaire et partagez !



- Les mesures proposées par l'Assurance Maladie pour faciliter la prise en charge des personnes vivant avec un handicap ..... p.10
- Les missions d'accompagnement santé ..... p.11
- Comment utiliser *Mon espace santé* ..... p.12

# Les mesures proposées par l'Assurance Maladie pour faciliter la prise en charge des personnes vivant avec un handicap

## LES MESURES CONVENTIONNELLES

Afin d'améliorer l'accès aux soins des personnes vivant avec un handicap, l'Assurance Maladie a revalorisé ou créé de nouvelles tarifications afin de mieux prendre en compte le temps supplémentaire que nécessite l'accompagnement et le soin des personnes vivant avec un handicap.

Les nouvelles dispositions conventionnelles concerne les médecins, les orthoptistes, les orthophonistes et les dentistes. Elle permettent ainsi à des professionnels de santé de modifier leurs prises en charge en tenant davantage compte des besoins spécifiques de ce public.

Vous trouverez en cliquant sur les liens les mesures concernant :



- les médecins : [ICI](#) : Ensemble des actes/consultations avec le tarif en euros au 22 décembre 2024 ;
- les chirurgiens dentistes : Tarifs conventionnels applicables aux chirurgiens-dentistes [ICI](#) ;
- les orthophonistes : [ICI](#) ;
- les orthoptistes : [ICI](#) ;

### EXEMPLE CONCRET

Un patient adulte avec handicap cognitif sévère nécessitant 2 fois plus de temps pour une consultation chez un dentiste peut désormais bénéficier d'une consultation longue valorisée, évitant ainsi des soins expéditifs inadaptés.

Une grille de repérage est disponible sur le site ameli afin d'obtenir les critères spécifiques et le code associé à la nouvelle tarification.

Ces mesures sont une reconnaissance du travail supplémentaire effectué et une incitation à renforcer l'inclusion dans les soins de ville.

 [Grille de repérage disponible ici](#) 

# Les missions d'accompagnement santé

Pour un accès aux droits et aux soins simplifié

## LA MISSION ACCOMPAGNEMENT EN SANTÉ DE LA CAISSE DE L'HÉRAULT

La mission accompagnement santé est une réponse concrète visant à permettre à chacun de disposer des droits sécurité sociale auxquels il peut prétendre et de se soigner.

L'accompagnement peut être sollicité dans le cadre de difficultés d'accès aux droits et/ou aux soins (liées ou non à un handicap), de fragilité face au numérique ou encore de situation sociale complexe.

Deux temps forts :

- le repérage des situations par l'Assurance Maladie et par ses partenaires ;
- l'accompagnement de la personne en fonction de ses difficultés et des besoins identifiés.

L'accompagnement s'effectue à distance par téléphone ou lors de rendez-vous selon les besoins de la personne. L'Assurance Maladie met en place un suivi personnalisé pour permettre à la personne de surmonter les difficultés rencontrées et :

1. d'être à jour sur ses droits ;
2. de mieux s'orienter dans le parcours de soins ;
3. d'être plus autonome dans ses démarches.

## LES ASSISTANTES SOCIALES DE L'ASSURANCE MALADIE

Les assistantes sociales de l'Assurance Maladie aident les assurés à mieux comprendre et à entreprendre les démarches nécessaires pour accéder à leurs droits, notamment en ce qui concerne la santé, les allocations, et les aides spécifiques au handicap.

Elles sont en mesure de guider les personnes en situation de handicap vers les structures médico-sociales appropriées, les consultations spécialisées, ou encore les dispositifs d'aide à domicile et de transport adapté.



### Accompagnement et orientation

Aide dans les démarches administratives pour l'accès aux droits (AAH, PCH).  
Orientation vers des structures et services adaptés (soins, transport, aides à domicile).



### Facilitation de l'accès aux soins

Soutien pour surmonter les obstacles à l'accès aux soins (financiers, administratifs).  
Accompagnement personnalisé selon les besoins spécifiques des assurés.



### Coordination et suivi

Collaboration avec les acteurs sociaux et médicaux (MDPH, hôpitaux, associations).  
Suivi des situations complexes et interventions en cas d'urgence.



### Comment les contacter ?

Prendre rendez-vous via le [compteameli](#)

ou contacter l'Assurance Maladie directement au

**3646** Service gratuit + prix appel

## » Comment utiliser *Mon espace santé* ?

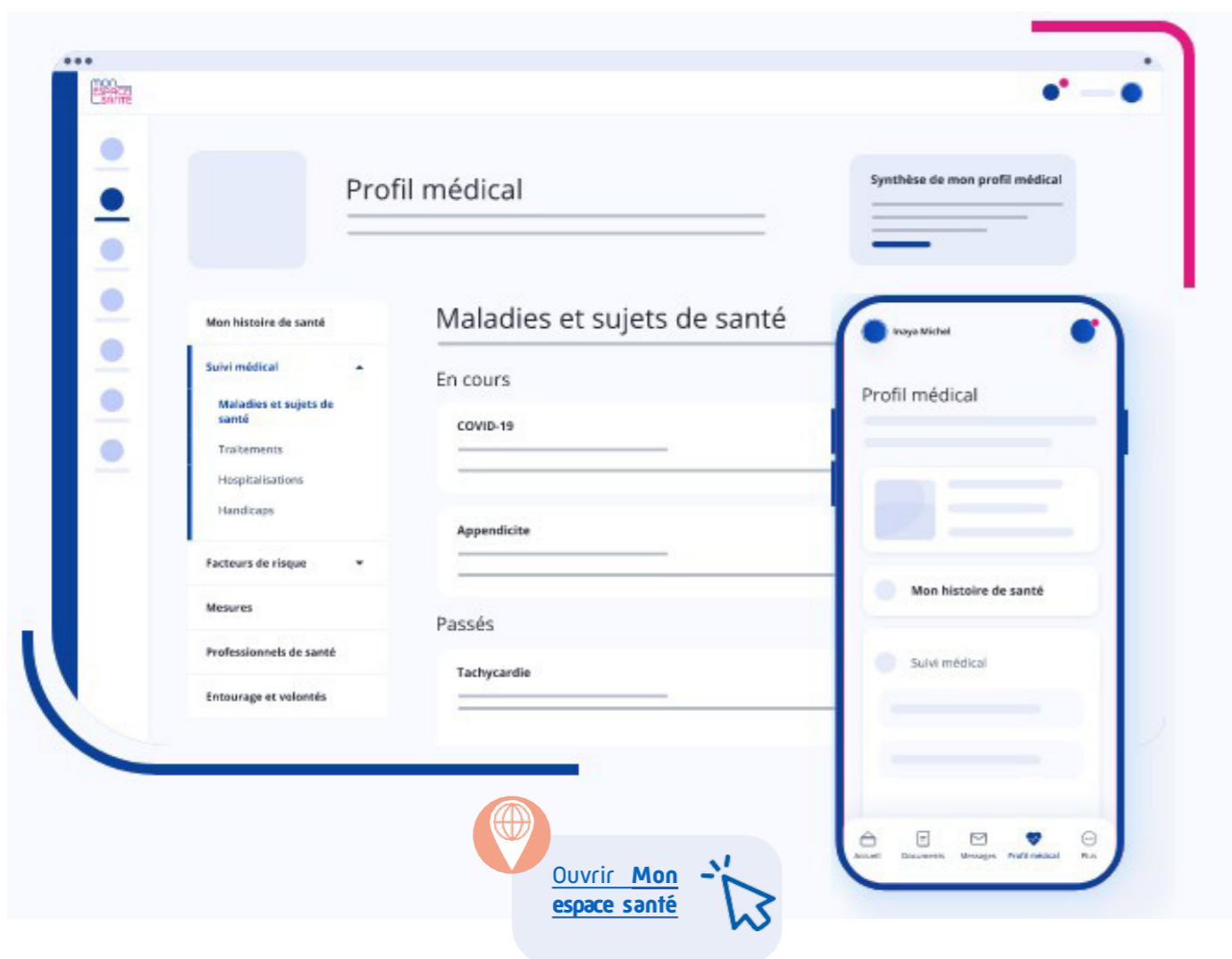


Lancé en janvier 2022, le service public *Mon espace santé* permet à chacun.e de stocker et de partager ses données comme ses documents de santé en toute sécurité, pour être mieux soigné.

Un volet handicap est disponible dans la partie « Profil médical », rubrique « Suivi médical ». Ce volet handicap permet de renseigner différentes informations importantes pour la prise en charge de la personne.

Il permet de renseigner le type de handicap, le taux d'incapacité si la personne a besoin d'une aide technique ou d'une aide humaine pendant les soins. Un encart « Informations complémentaires » permet également de transmettre des informations utiles au professionnel de santé : éviter tout contact physique, parler fort et distinctement, ne pas rester debout...

**Cet outil peut être très utile pour une personne dyscommunicante ou pour transmettre ses informations à l'ensemble des professionnels de santé d'un hôpital, dans les services ou aux urgences.**



## 03 | STRUCTURES ET AIDES POUR L'ACCÈS AUX SOINS

- Où trouver des professionnels de santé accessibles ? ..... p.14
- Qui contacter pour être orienté.e et informé.e ..... p.15
- Établissements offrant des services de vie sociale et de soutien médico-social dans l'Hérault ..... p.17
- Où trouver des consultations médicales adaptées aux personnes vivant avec un handicap ? ..... p.18
- Les structures facilitant l'accès aux aides techniques ..... p.20

# ➤ Où trouver des professionnels de santé accessibles ?

## L'ANNUAIRE SANTÉ SUR SANTE.FR

- 1. Recherche de professionnels de santé**  
Facilite les recherches spécialisées.
- 2. Informations sur les établissements de santé**
- 3. Prise de rendez-vous**  
Permet la prise de rendez-vous en ligne.
- 4. Avis et évaluations**  
Accès au retour d'autres patients afin de promouvoir la transparence.

Possibilité de filtrer par profession, spécialité, localisation, type d'honoraires, et disponibilité de la carte Vitale.  
Le site offre des informations détaillées sur les praticiens, y compris les coordonnées, les tarifs et les horaires de consultation.  
Il est aussi possible de comparer les tarifs et les bases de remboursement pour différents actes médicaux.

**annuaire.sante.fr**

Accueil | NOMENCLATURES | AIDE & SUPPORT | EXTRACTIONS EN LIBRE ACCÈS | EXTRACTION MSSANTÉ

Les derniers professionnels du répertoire ADELI ont été basculés vers le RPPS ! Les professionnels suivants sont munis d'un numéro RPPS depuis le 04/10 : Ostéopathes, Psychothérapeutes, Orthophonistes, Orthoptistes, Chiropracteurs.

Pour plus d'informations, rendez vous sur la page dédiée au projet de bascule sur le site de l'ANS. Si besoin, nous vous invitons à contacter le service client de l'ANS via le formulaire suivant.

Qui ? Quoi ? Où ?  
Ex : Médecin Périn Ex : Rue des Lilas Aulnay-sous-Bois

BIENVENUE

Consultez les données d'identité certifiées des professionnels intervenant dans le système de Santé.

Qu'est-ce que annuaire.sante.fr ?

L'Annuaire Santé recense les professionnels intervenant dans le système de Santé enregistrés dans les répertoires nationaux RPPS et Adeli et leurs situations d'exercice. Ces données proviennent des autorités chargées de leur enregistrement (ordres professionnels et ARS pour les civils, service de santé des armées pour les agents publics).

De quelles informations puis-je disposer ?

- Les **données en libre accès** : le numéro RPPS ou Adeli, les noms et prénoms d'exercice, la profession, les qualifications, les coordonnées des structures d'exercice.
- Les **données en accès restreint**, accessibles selon les habilitations prévues dans l'arrêté RPPS, avec des informations supplémentaires concernant le professionnel intervenant dans le système de Santé : état civil, historique de carrière, etc.

Ouvrir l'annuaire santé



# ➤ Qui contacter pour être orienté.e et informé.e ?



## POUR QUI ?

- Les patients sans distinction d'âge, de pathologie ou de handicap ;
  - Les professionnels du social, du médico-social et du sanitaire ;
- > qui ressentent une complexité concernant le parcours de santé.

Le DAC 34 intervient au moment clé dans le parcours de santé des personnes. Les équipes du DAC 34 :

- transmettent une information ciblée ;
- proposent une orientation adaptée ;
- facilitent la coordination des parcours de santé complexes ;
- contribuent et mènent des actions dans le cadre de l'animation territoriale sur l'Hérault.

## POURQUOI ?

- Fluidifier les parcours de santé
- Faciliter le lien ville/hôpital
- Prévenir la rupture du parcours de soins
- Soutenir les professionnels

## COMMENT ?

- En évaluant la situation globale du patient, en proposant un parcours de santé personnalisé en accord avec le patient et le médecin traitant.
- En participant au décloisonnement des champs d'exercices du sanitaire, du social et du médico-social.
- En coordonnant et accompagnant les professionnels.
- En utilisant un système d'information partagé sécurisé.



## Contacts DAC 34

- 04 11 93 81 05
- contact@dac34.org
- du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00

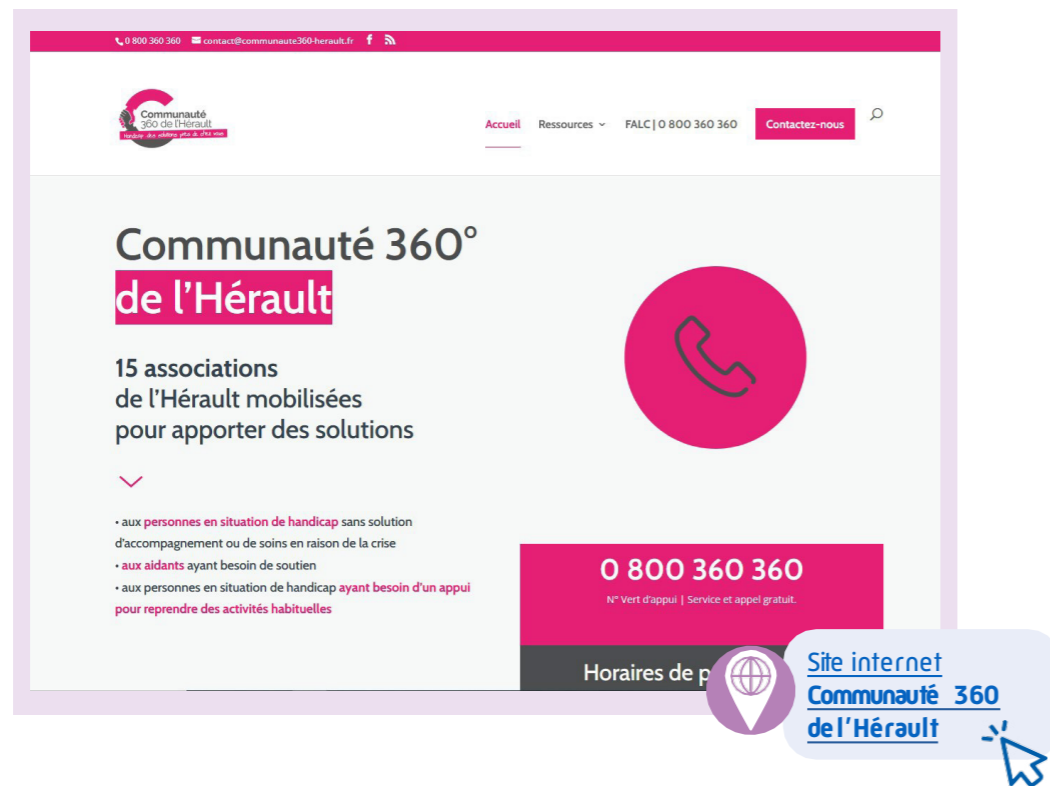




Les « communautés 360° » ont été annoncées le 11 février 2020, afin d'apporter une réponse inconditionnelle et de proximité à toutes les personnes vivant avec un handicap ainsi qu'à leurs familles.

Elles interviennent au niveau départemental, en étroite collaboration aux MDPH.

Elles ont notamment pour mission de favoriser l'accès aux soins des personnes vivant avec un handicap en soutenant, par exemple, la reprise des soins en ville et à l'hôpital.



La communauté 360° de l'Hérault offre aux personnes vivant avec un handicap « avéré ou ressenti », sans obligation de notification et à leurs familles :

- apporter une réponse inconditionnelle et de proximité à toutes les personnes en situation de handicap avéré ou ressenti et leurs accompagnants (comprenant les professionnels) ;
- agencer des solutions concrètes et inclusives à proximité des lieux de vie des personnes ;
- permettre l'accès aux droits en faisant le lien avec les acteurs compétents et en développant l'approche « aller-vers » pour les personnes éloignées de leurs droits ;
- apporter une réponse territorialisée et inclusive.

Cette aide vise à améliorer la qualité de vie et l'inclusion sociale des usagers.

### Contacts Communauté 360° de l'Hérault

- 0 800 360 360
- [contact@communauté360-herault.fr](mailto:contact@communauté360-herault.fr)
- du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00

## » Établissements offrant des services de vie sociale et de soutien médico-social dans l'Hérault

### SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT MÉDICO-SOCIAL POUR ADULTES HANDICAPÉS

- Rôle**  
Assurer un suivi médical, aider dans la vie quotidienne et favoriser l'insertion sociale et professionnelle.
- Services**  
Suivi médical, aide quotidienne, insertion sociale et professionnelle.



**SAM SAH**

### SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA VIE SOCIALE

- Rôle**  
Faciliter l'autonomie des personnes vivant avec un handicap en les soutenant dans les activités de la vie quotidienne et en favorisant leur inclusion sociale.
- Services**  
Suivi médical, aide quotidienne, insertion sociale et professionnelle.



**SAV**



**MDPH**

**PMI**

### MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

- Rôle**  
La MDPH centralise les demandes de droits et prestations pour les personnes vivant avec un handicap et leurs familles.
- Services**  
Information et orientation, évaluation des besoins de compensation et allocation et aides spécifiques.

### PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

- Rôle**  
La PMI offre des services de prévention et de soutien pour les familles, notamment en matière de santé PMI des enfants et des mères.
- Services**  
Suivi médical des enfants de moins de 6 ans, consultations prénatales et postnatales, soutien à la parentalité.

# » Où trouver des consultations médicales adaptées aux personnes vivant avec un handicap dans l'Hérault



## HANDICONSULT 34

HandiConsult 34 est un service dédié aux personnes vivant avec un handicap dans l'Hérault.

Il propose des soins courants (médecine générale, soins bucco-dentaires, ophtalmologie..) pour des personnes qui ont des besoins spécifiques en lien avec des handicaps sévères **et sont en échec de soins en milieu ordinaire.**

HandiConsult 34 facilite ainsi l'accès aux soins et améliore la coordination des parcours de santé.



## Contacts HandiConsult 34

- Numéro vert : 0 805 38 38 29
- handiconsult34@propara.fr
- du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00



## HALTE POUCE

Située au carrefour des réseaux médico-sociaux, sanitaires, scolaires et sociaux, l'association Halte Pouce propose un accompagnement complémentaire et ou alternatif en faveur des familles concernées par le handicap au quotidien. Autour d'une mission principale axée sur la notion de répit, Halte Pouce propose à ces familles un soutien administratif, social et éducatif à la carte, en lien avec les partenariats médico-sociaux existants, en tenant compte de leurs projets de vie et de leurs compétences parentales.

Halte Pouce favorise l'entraide entre familles et défend les droits des personnes vivant avec un handicap pour une meilleure qualité de vie.



## Contacts Halte Pouce

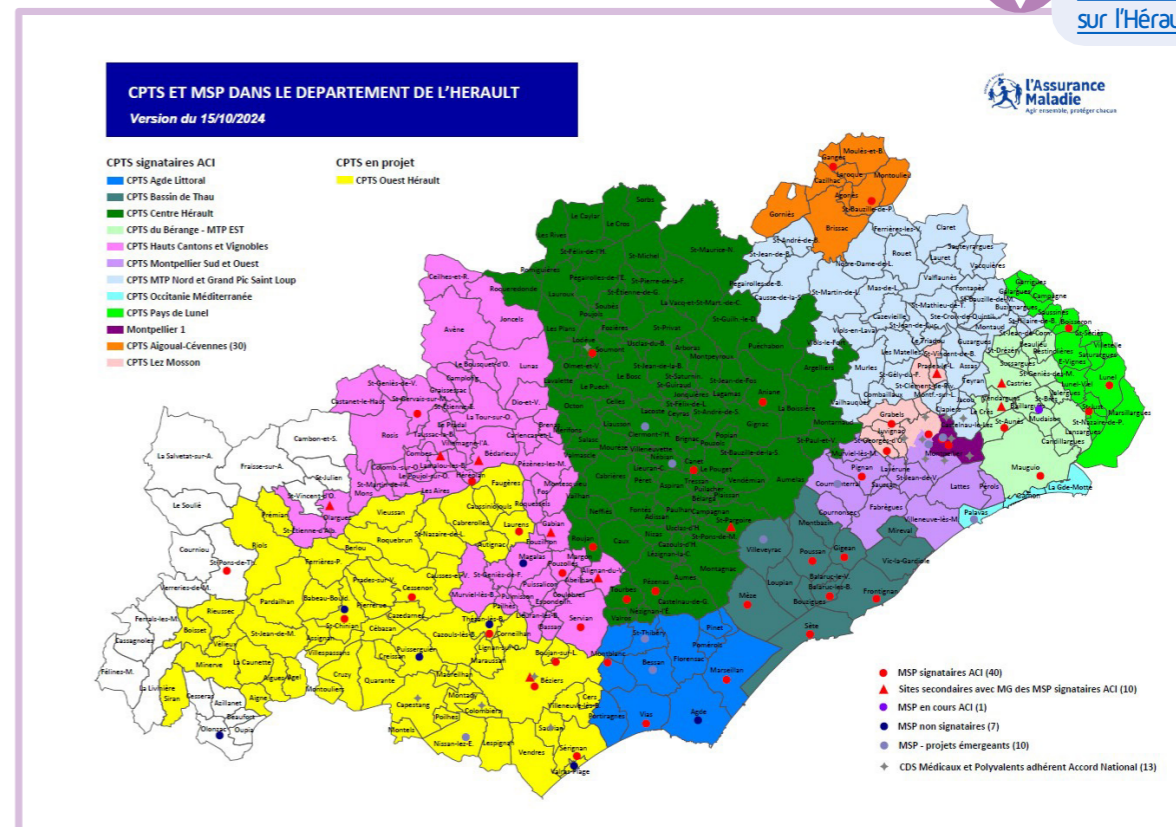
- 07 79 82 81 17
- contact@halte-pouce.fr
- du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00

## STRUCTURES D'EXERCICE COORDONNÉ (MSP, CENTRES DE SANTÉ, CPTS)

Les informations sont accessibles via le lien interactif, pour permettre à chacun de trouver facilement l'offre de soins la plus proche et adaptée.

Une CPTS et une MSP correspondent à une équipe de professionnels de santé de proximité qui partagent un projet de santé commun et exercent leurs activités de façon coordonnée et pluriprofessionnelle, au bénéfice de leur patientèle sur un territoire d'intervention.

Elles s'engagent à prendre en charge tout nouveau patient sur le territoire d'intervention primaire, et au cas par cas sur le territoire d'intervention secondaire.



## L'ASSOCIATION APF FRANCE HANDICAP DE L'HÉRAULT

APF France Handicap de l'Hérault propose un soutien d'urgence pour les personnes vivant avec un handicap, comprenant l'accompagnement à domicile, des services médicaux et sociaux, et un soutien administratif.



## LE CHU DE MONTPELLIER

Le CHU de Montpellier est un établissement de référence en matière de soins spécialisés, y compris pour les personnes vivant avec un handicap. Il propose un parcours de soins coordonné pour répondre aux besoins spécifiques.

## >> Les structures engagées pour l'accès aux aides techniques



Recycl'aides 34 par le Bon Sens du Ré-emploi est une structure de l'économie sociale et solidaire, qui reconditionne du matériel médical pour :

- donner une seconde vie aux aides techniques ;
- réduire les déchets et préserver les ressources naturelles ;
- créer de l'emploi local pour des personnes en situation de handicap ;
- faciliter l'accès aux aides techniques pour tout public.

La structure offre un large choix d'équipements reconditionnés et garantis, ainsi que des services de réparation, maintenance et vente de pièces détachées. Elle propose également des tarifs avantageux à l'achat et à la location.



### Contacts Recycl'AIDES34

- Numéro : 06 14 54 50 62
- [contact@recyclaides34.fr](mailto:contact@recyclaides34.fr)
- du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et 13h30 à 17 h30



### POURQUOI?

Le *pôle autonomie santé* est un CICAT dont l'objectif est de faciliter l'accès aux solutions favorisant le maintien à domicile et l'autonomie. Il fournit un conseil neutre et personnalisé pour :

- évaluer les besoins en aides techniques et faciliter leur prise en main ;
- favoriser la prévention des risques liés à la perte d'autonomie (chutes, fatigabilité, postures inadaptées...);
- accompagner les professionnels dans l'usage et l'intégration de ces dispositifs au sein des établissements et services.

### COMMENT ?

Un espace d'exposition : Plus de 400 aides techniques sont mises à disposition pour être testées, avec l'accompagnement de professionnels ergothérapeutes pour orienter les choix.

Une équipe mobile EqLAAT : Un service d'accompagnement à domicile pour évaluer les besoins et recommander des solutions adaptées. Cette équipe intervient dans l'ensemble du département de l'Hérault sans conditions d'âge ni de ressources.



### Contacts Pôle autonomie santé

- Numéro : 04 67 22 47 40
- [ccas.letape@ville-lattes.fr](mailto:ccas.letape@ville-lattes.fr)
- du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et 13h00 à 17 h00

# 04

## OUTILS POUR LEVER LES FREINS À L'ACCÈS AUX SOINS

- Où trouver des informations sur les services pour les personnes en précarité ? ..... p.22
- « Santé BD », pour aider à mieux comprendre la santé ..... p.23
- Vers qui les accompagnants familiaux peuvent-ils s'orienter ? ... p.24
- Des ressources mises à disposition des professionnels de santé p.25
- Guides d'amélioration des pratiques professionnelles ..... p.27

## » Où trouver des informations sur les services pour les personnes en précarité ?



### QU'EST-CE QUE C'EST ?

Soliguide est une plateforme en ligne qui centralise et met à disposition des informations sur les services et ressources disponibles pour les personnes en situation de précarité, incluant celles vivant avec un handicap.

### SERVICES PROPOSÉS

#### Annuaire complet des ressources locales

Soliguide recense une large gamme de services locaux tels que des hébergements d'urgence, des points de distribution alimentaire, des soins médicaux, des aides administratives, et bien plus encore.

#### Recherche personnalisée

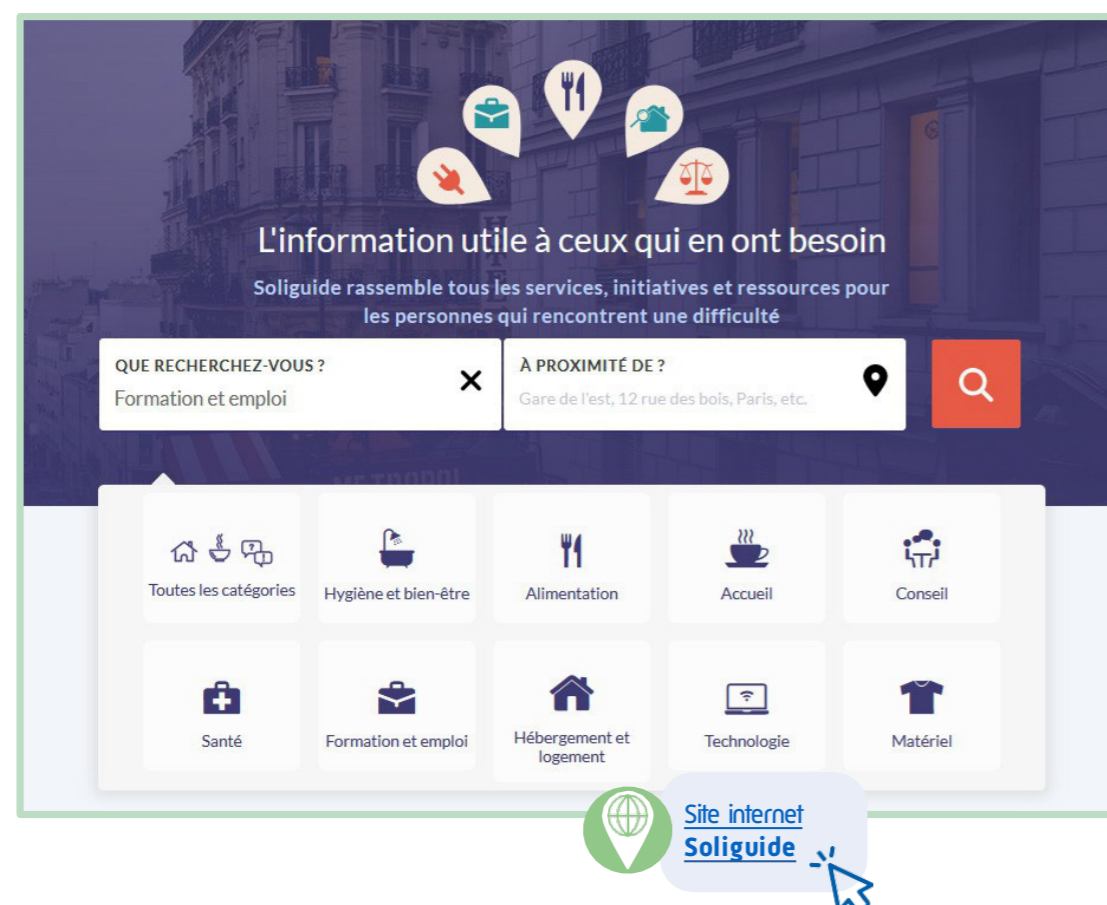
Les utilisateurs peuvent filtrer les résultats en fonction de leurs besoins spécifiques, comme la recherche de structures accessibles pour les personnes vivant avec un handicap ou les services d'accompagnement social.

#### Mises à jour régulières

Les informations sur les services disponibles sont constamment actualisées pour assurer la fiabilité et la pertinence des données fournies.

### OBJECTIF

Soliguide vise à simplifier l'accès aux ressources essentielles pour les personnes en situation de précarité et vivant avec un handicap, en leur offrant une visibilité sur l'ensemble des aides disponibles dans leur région. C'est un outil précieux pour trouver rapidement l'assistance nécessaire, que ce soit pour des besoins alimentaires, médicaux ou sociaux.



## » Santé BD, pour aider à mieux comprendre la santé



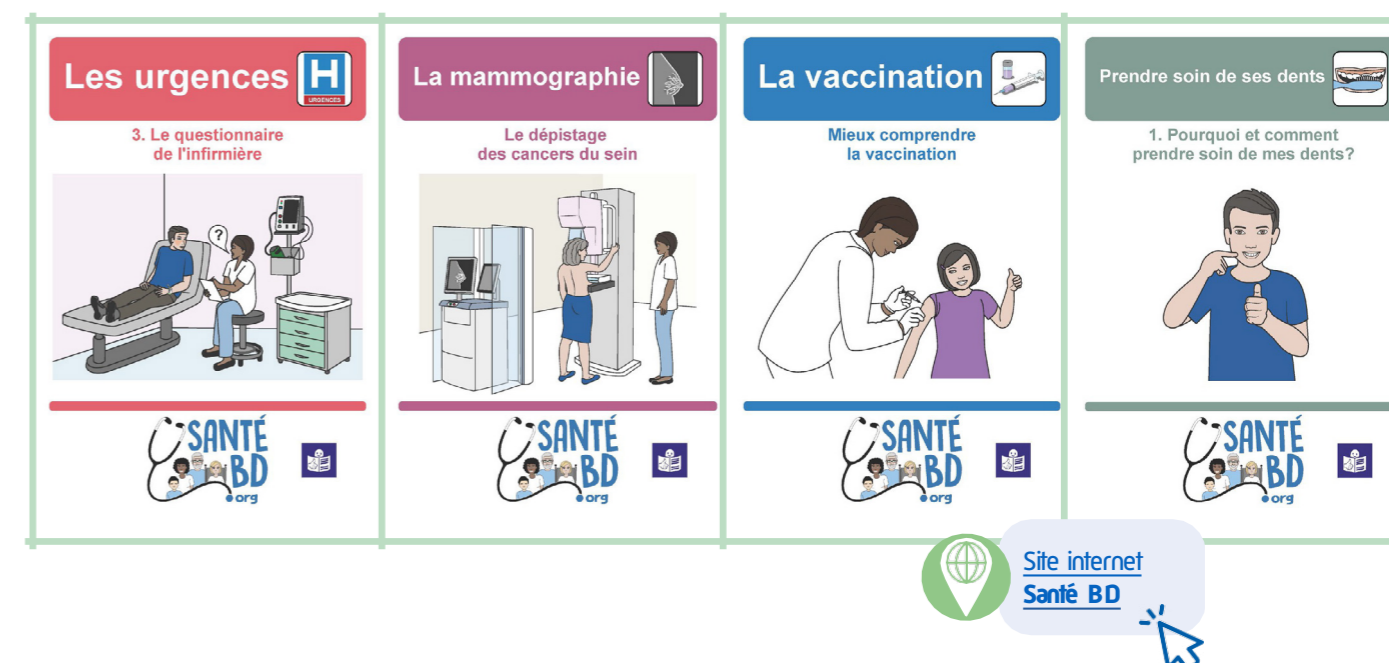
L'association CoActis Santé met en place des outils à destination des personnes vivant avec un handicap, de leur famille et des professionnels de santé. Ces outils sont mis à disposition gratuitement au public.

Santé BD est une boîte à outils pédagogiques pour comprendre et expliquer la santé avec des images et des mots simples. Elle a été créée dans un objectif d'accessibilité universelle. Elle est facile à comprendre par tous : enfants et adultes, avec ou sans difficultés. Santé BD facilite la préparation des rendez-vous médicaux, l'acceptation des soins, la compréhension des messages de prévention et le dialogue entre le patient et le soignant.

La méthodologie de Santé BD s'appuie sur la communication alternative améliorée (CAA), qui regroupe différentes approches pour améliorer la communication des personnes qui ont des difficultés pour communiquer : un langage facile à lire et à comprendre (FALC), des scénarii simples et des illustrations claires et rassurantes.

Chaque outil est coconstruit par des experts scientifiques et médicaux, et des experts représentant les différents types de handicap. De plus, chaque BD est déclinée avec 8 profils : fille, garçon, femme, homme et en version avec fauteuil roulant. L'utilisateur peut ainsi personnaliser sa BD ce qui facilite l'appropration.

Tous les outils Santé BD sont construits avec des personnes déficientes intellectuelles et relus par des ESAT spécialisés en FALC.



## >> Vers qui les accompagnants peuvent-ils s'orienter ?



une initiative  
RETRAITE COMPLÉMENTAIRE  
agirc-arrco

### QU'EST-CE QUE C'EST ?

Ma Boussole Aidants est une plateforme en ligne dédiée aux accompagnants de personnes vivant avec un handicap. Elle centralise des informations et des ressources pour les soutenir dans leur rôle.

### SERVICES PROPOSÉS

#### Répertoire de services

Accès à un large éventail de services, tels que l'accompagnement médico-social, les aides financières, les solutions de répit et les services d'assistance administrative.

#### Conseils personnalisés

Outil de recherche intelligent qui oriente les accompagnants vers les ressources et les dispositifs adaptés à leurs besoins spécifiques.

#### Accès simplifié aux droits

Informations claires sur les droits des accompagnants et des personnes qu'ils accompagnent, ainsi que sur les démarches administratives à entreprendre.

### OBJECTIF

Faciliter le quotidien des accompagnants en leur fournissant les informations et les ressources nécessaires pour mieux accompagner les personnes vivant avec un handicap, tout en prenant soin d'eux-mêmes.

### Mes besoins en tant qu'aidant

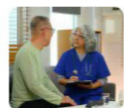
Accédez à des parcours guidés, des ressources essentielles et des contacts clés pour répondre efficacement aux défis rencontrés tout au long de l'accompagnement.



Etre accompagné dans mes démarches



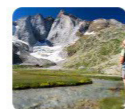
Obtenir des aides financières



Trouver de l'aide à domicile



Aménager ou équiper un logement



Pouvoir m'absenter ou partir en vacances



Site internet  
Ma Boussole  
Aidants

## >> Des ressources mises à disposition des professionnels de santé

Devenir  
acteur d'une  
santé accessible  
et inclusive

HANDI  
CONNECT

### QU'EST-CE QUE C'EST ?

Mise à disposition de ressources pour améliorer la prise en charge de patients avec un handicap, mieux connaître leurs besoins spécifiques et contribuer à une santé plus accessible.

### SERVICES PROPOSÉS

#### FOURNIR DES REPÈRES

Comment mieux communiquer avec un patient sourd ou malentendant ? Quelles sont les particularités de l'examen clinique d'une personne avec TSA (troubles du spectre de l'autisme) ? Comment repérer la douleur chez une personne non communicante ? Comment établir la relation avec un patient polyhandicapé ? Comment adapter ma consultation avec un patient malvoyant ? En quoi l'accompagnant va-t-il faciliter la consultation ?

Mise à disposition de réponses à des questionnements sur les fiches-conseils et dans les webinaires *HandiConnect*.

#### FORMATION POSSIBLE

Afin d'enrichir les connaissances sur les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap et adapter au mieux les modalités des soins et des consultations les professionnels de santé ont à disposition :+ de 80 formations référencées sur le suivi et l'accueil d'un patient en situation de handicap. DPC, Diplômes d'Université (DIU/DU), en ligne (E-learning, webinaire...), ou en présentiel.

#### ENTRETIEN AVEC UN EXPERT

Dans le cadre de situation de soins spécifiques rencontrées, les professionnels de santé peuvent faire appel au réseau d'experts d'*HandiConnect* pour échanger directement avec un expert.

« Les médecins ont parfois peur de ne pas savoir recevoir les patients vivant avec un handicap. Handiconnect les aide à rétablir une relation de confiance. »

Dr Philippe DENORMANDIE, Co-Président de CoActis Santé



Site internet  
Handiconnect

Coactis Santé met à disposition des ressources pour s'auto-former sur les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap et adapter au mieux les modalités des soins et des consultations.

- Possibilité de se référer à un expert sur une situation de soins spécifique rencontrée avec l'un des patients en situation de handicap.
- + de 80 formations référencées pour les professionnels de santé sur le suivi et l'accueil d'un patient en situation de handicap. DPC, diplômes d'Université (DIU/DU), en ligne (E-learning, webinaires...), ou en présentiel.

Un comité scientifique, éthique et pédagogique qui garantit la place centrale, de la personne vivant avec un handicap, dans ses orientations stratégiques.

Des groupes de travail composés d'experts et d'associations représentatives pour co-produire les contenus adaptés.

Des entretiens qualitatifs auprès de professionnels de santé pour valider en continu la pertinence des outils.

# » Guide d'amélioration des pratiques professionnelles

## GUIDE D'AMÉLIORATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES DE LA HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

### QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le guide vise à améliorer l'organisation et les pratiques professionnelles relatives à l'accueil des personnes en situation de handicap en établissement de santé.

Les préconisations qu'il contient, sont destinées aux professionnels exerçant en établissement de santé.

Le guide concerne l'ensemble des personnes en situation de handicap.

Il s'agit de la prise en charge des soins courants de toute nature (soins somatiques ou psychiques) des personnes en situation de handicap. Les préconisations ne concernent pas les spécificités des traitements d'une déficience à l'origine d'un handicap.

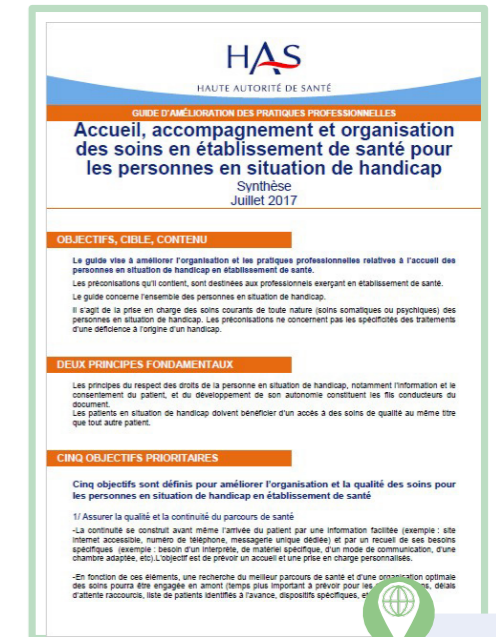
### LES OBJECTIFS

- Assurer la qualité et la continuité du parcours de santé
- Veiller à l'accessibilité au sens large pour le maintien de l'autonomie de la personne
- Favoriser et formaliser la place de l'accompagnant
- Changer les représentations et développer les compétences nécessaires en interne
- Fédérer les équipes autour du projet de changement

### DEUX OUTILS DE MISE EN ŒUVRE

Une check-list des actions à entreprendre destiné à la direction de l'établissement, la CME, l'encadrement.

Une grille patient-traceur, outil d'auto évaluation, destinée à l'équipe médico soignante en contact avec le patient.



[Lien vers le guide - HAS](#)



## PROMOTION DE LA SANTE ET HANDICAP – IREPS OCCITANIE



### QU'EST-CE QUE C'EST ?

La bibliographie «Promotion de la santé et handicap» réalisée par l'IREPS Occitanie est une compilation de ressources documentaires destinée aux professionnels de santé et acteurs sociaux. Elle offre un cadre législatif, des données sur les besoins spécifiques en santé des personnes handicapées, et des outils méthodologiques pour structurer des actions adaptées.

### OBJECTIFS

- Informier : fournir un cadre juridique et des connaissances sur les obstacles à l'accès aux soins.
- Accompagner : proposer des guides et exemples pour intégrer la promotion de la santé dans les pratiques professionnelles.
- Sensibiliser : aborder des thématiques spécifiques (addictions, nutrition, vie affective, vieillissement).
- Promouvoir : encourager l'inclusion sociale et l'empowerment des personnes handicapées.

[Lien vers le guide - IREPS](#)

# 05

## FOCUS: SANTÉ MENTALE ET TRANSPORT

Les contacts utiles en santé mentale ..... p.29

Les services de soutien en santé mentale ..... p.31

Les outils en santé mentale ..... p.33

Les services de transport adapté ..... p.34

## Les contacts utiles en santé mentale

### CENTRES MÉDICO-PSYCHOLOGIQUES (CMP)

**CMP Montpellier**  
895 chemin de Moulares - 34070 Montpellier  
04 67 13 82 10

**CMP Béziers**  
2 boulevard Albert Mourrut- 34 500 Béziers  
04 67 35 70 35

**CMP Sète**  
11 Rue des Peupliers- 34 200 Sète  
04 67 46 57 57

### NUMÉROS NATIONAUX

**SOS Suicide**  
01 45 39 40 00

**Fil Santé Jeunes**  
0 800 235 236

**SOS Amitié**  
09 72 39 40 50

**Numéro Vert de prévention suicide**  
31 14 [24h/24 et 7j/7]

### HÔPITAUX SPÉCIALISÉS

**Centre hospitalier La Colombière de Montpellier**  
39 avenue Charles Flahault - 34 090 Montpellier  
04 67 33 67 33

**Centre Psychothérapique Camille Claudel**  
2 rue Robert Rivetti- 34500 Béziers  
04 67 35 70 34

**Urgences psychiatriques**  
Centre 15 (SAMU)  
Composer le 15 pour toute urgence médicale, y compris psychiatrique.

**Permanence d'accès aux soins de santé (PASS)**  
CHU Montpellier  
04 67 33 74 96



## SOS SUICIDE - ÉCOUTE

**3114**  
Numéro d'appel, gratuit, accessible 24h/24 et 7j/7, en tout point du territoire national.  
Permet la prise en charge des personnes ayant des idées suicidaires et de leur entourage, depuis les premières idées de mort jusqu'à la crise suicidaire.



## PSYCHIATRES ET PSYCHOLOGUES EN LIBÉRAL

Consulter l'annuaire de l'Ordre des médecins ou des psychologues pour trouver un professionnel à proximité.

## UNAFAM : Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques

**MTP : 06 23 40 75 49**  
**BEZIERS : 06 95 16 34 85**  
Propose un service d'écoute et d'accompagnement accessible, destiné à toutes les familles confrontées aux troubles psychiques d'un proche.  
Permet aux personnes concernées d'échanger sur leurs difficultés, de bénéficier d'un soutien psychologique et d'être orientées vers des dispositifs locaux adaptés.

## CROIX ROUGE - ÉCOUTE

**0 800 858 858**  
Numéro d'appel, gratuit et confidentiel.  
Permet à toute personne qui en ressent le besoin d'être écoutée, d'échanger sur ses difficultés afin d'identifier avec eux des orientations possibles et des ressources à mobiliser, d'être orientée vers des dispositifs de proximité ou encore de bénéficier d'appels de convivialité de la part des bénévoles de la Croix Rouge.

# Les services de soutien en santé mentale



## QU'EST-CE QUE C'EST ?

ViaPsY est un dispositif qui offre un soutien psychologique adapté aux personnes vivant avec un handicap. Il permet un accès facilité à des consultations spécialisées.

## OBJECTIF

Améliorer la qualité de vie des personnes vivant avec un handicap, en répondant à leurs besoins psychologiques spécifiques.

## SERVICES PROPOSÉS

### Consultations psychologiques adaptées

Accès à des psychologues formés aux spécificités du handicap.

### Orientations vers des professionnels spécialisés

Réseau de praticiens experts en santé mentale et handicap.

### Accompagnement personnalisé

Prise en charge des besoins psychologiques spécifiques.



*La santé mentale est l'affaire de tous et concerne tous les secteurs de la société, nous avons fait le choix d'aborder le projet ViaPsY sous l'angle de la santé mentale.*

*C'est pour cela que des dispositifs et des professionnels à la fois du champ sanitaire, médico-social et social sont présents dans le répertoire ViaPsY.*



Site internet  
**ViaPsy**

## MON SOUTIEN PSY

Le dispositif « *Mon soutien psy* » de l'Assurance Maladie permet aux personnes angoissées, déprimées ou ressentant un mal-être de bénéficier de séances d'accompagnement psychologique prises en charge à 100 % par l'Assurance Maladie et les complémentaires santé (mutuelles).

### Pour qui ?

Toutes personnes (adultes, adolescents, enfant à partir de 3 ans) en situation de souffrance psychique légère à modérée (stress, troubles du sommeil, mal-être, ...).

Pour bénéficier d'un suivi psychologique dans le cadre du dispositif *Mon soutien psy*, il est possible de prendre rendez-vous directement avec un psychologue participant au dispositif, figurant dans [un annuaire](#) en ligne.

### Quelle prise en charge ?

Le nombre de séances remboursées est de 12 par année civile et par personne, la première séance consistant en un entretien d'évaluation.

### Tarif conventionné

Chaque séance est facturée 50 € par les psychologues partenaires du dispositif. Le dépassement d'honoraire est interdit.

Les séances d'accompagnement psychologique prises en charge à 100 % par l'Assurance Maladie et les complémentaires santé (mutuelles).

Pour obtenir le remboursement, le psychologue remet des feuilles de soins au patient, à transmettre à son organisme d'assurance maladie, qui prendra en charge 60 % du tarif des séances. Si le patient dispose d'une complémentaire santé, celle-ci remboursera les 40 % restants.

**Mon soutien psy**  
**Ne restez pas seul avec votre mal-être**

Mon soutien psy, ce sont des séances d'accompagnement avec un psychologue, remboursées par l'Assurance Maladie.

Trouvez un psychologue proche de chez vous en scannant ce QR code.

### COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

- Choisissez un psychologue partenaire via [l'annuaire Mon Soutien Psy](#);
- Prenez rendez-vous directement

ASSURÉ PROFESSIONNEL DE SANTÉ ENTREPRISE Qui sommes-nous ? | Carrières | Études et données | Presse

**l'Assurance Maladie** **Mon soutien psy**  
Agir ensemble, protéger chacun

ANNUAIRE CONTACT Psychologues Médecins Sages-femmes

Trouver un psychologue conventionné avec l'Assurance Maladie

Rechercher une ville  
Recherche par nom ou code postal

Pour les enfants  Séances à distance

Rechercher

A retenir

[Annuaire psychologues partenaires](#)

## Les outils de soutien en santé mentale

### LE GUIDE « ALLER VERS, ALLER MIEUX »

Le guide « Aller vers, aller mieux » met un accent particulier sur la santé mentale des jeunes en situation de précarité.

Il est conçu pour leur offrir des ressources adaptées afin d'améliorer leur bien-être global. Il propose des éléments de réflexion sur la santé mentale, en abordant des sujets cruciaux, tels que la gestion du stress, l'anxiété, la dépression, et les troubles psychiques spécifiques.

Il fournit des conseils pratiques pour aider à identifier et à comprendre les signes de détresse mentale, même pour les personnes qui ne sont pas des spécialistes de la santé mentale.

Ce guide inclut un répertoire des structures de soutien disponibles, telles que des services d'écoute, des centres d'accompagnement, et des soins spécialisés pour les jeunes confrontés à des défis de santé mentale.

Il recense également des lignes d'écoute et chatboxes accessibles pour un soutien immédiat, en particulier pour ceux luttant contre des troubles comme les addictions ou les phobies spécifiques.

Vous pouvez accéder au guide « Aller vers, aller mieux » pour explorer plus en détails les sections dédiées à la santé mentale et découvrir toutes les ressources disponibles.

**ALLER VERS, ALLER MIEUX**

Habitat Jeunes, acteurs de la santé mentale des jeunes

UNHAI

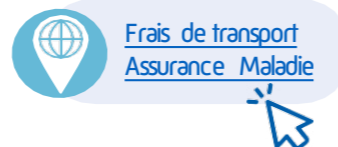
© VALENTIN PRÉVOT

[« Aller vers aller mieux »](#)

# >> Les services de transport adapté

## L'OFFRE DE SERVICE DE L'ASSURANCE MALADIE

Dans certaines situations, les patients peuvent avoir besoin d'un transport pour des soins, des examens ou pour rentrer chez eux après une hospitalisation. L'Assurance Maladie peut prendre en charge leurs frais de transport, si leur état de santé le justifie et sous certaines conditions.



## Pour qui et dans quelles conditions ?

Le médecin consulté renseigne sur la prescription médicale de transport les informations suivantes :

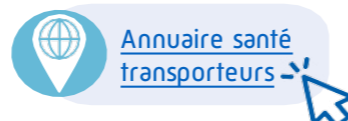
- le mode de transport le plus adapté à l'état de santé du patient ;
- le motif du transport.

En pratique, une fois le transport réalisé, le patient doit envoyer à sa caisse primaire d'assurance maladie :

- la prescription médicale de transport ;
- les justificatifs de paiement (facture du transporteur, justificatifs de transport, péages...).

Le taux de remboursement est de 55 % dans la limite des tarifs de l'Assurance Maladie. Dans certaines situations, les frais peuvent être pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie.

En parallèle, pour les personnes qui utilisent leur véhicule personnel, une aide à l'équipement ou à l'aménagement peut être sollicitée via la MDPH dans le cadre de la PCH (prestation de compensation du handicap).



## Type de transport ?

Le transport adapté peut être assuré par des services classiques à condition que ces véhicules soient équipés pour accueillir des personnes en situation de handicap (ex : rampe, fauteuil, accompagnement spécifique) :

- ambulance ;
- véhicule sanitaire ;
- taxi conventionné.



## LE GIHP (groupement pour l'insertion des personnes handicapées physiques)

Objectifs du GiHP :

- Accompagnement et écoute des attentes de personnes vivant avec un handicap moteur ou sensoriel.
- Recherche de solutions pratiques et efficaces répondant à leurs besoins.
- Intégration des personnes vivant avec un handicap dans la société et dans la vie quotidienne.
- Information du public.

Le GiHP peut intervenir à différents niveaux :

- de la reprise en main d'un parcours de vie à la coordination des soins médicaux ;
- ou de l'insertion professionnelle à l'adaptation dans un nouveau logement.

Le service d'aide et d'accompagnement à la mobilité (SAAM) du GiHP assure le transport des personnes vivant avec un handicap avec le soutien du département.


Il existe dans le département de l'Hérault d'autres modes et services de transport adapté selon la situation :

- des entreprises de transport adapté comme, par exemple, Ulysse Transport ;
- des véhicules sanitaires légers, des taxis ;
- des entreprises de location de véhicules adaptés ou non ;
- de l'accompagnement aux déplacements assurés par certaines associations de services à domicile.




## POUR TOUT RENSEIGNEMENT

 [www.gihplr.org](http://www.gihplr.org)

 06 67 20 21 14

 [administration@gihplr.org](mailto:administration@gihplr.org)

 341 rue Hippolyte Fizeau ZAC du Millénaire - 34 000 Montpellier

[Retour sommaire](#)

35/36

34/36





**l'Assurance  
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Hérault

**Nous espérons que ce guide vous a fourni les informations nécessaires pour naviguer plus sereinement dans le système de santé.  
N'oubliez pas que nous sommes à vos côtés pour vous accompagner dans vos démarches.**



### **Vos retours comptent !**

Afin de continuer à améliorer nos services, nous vous invitons à partager vos impressions sur ce guide et à nous faire part de vos suggestions.



### **Ressources complémentaires**

Consultez les outils et services mentionnés dans ce guide pour approfondir votre connaissance des droits et des aides disponibles.

**ameli.fr**

### **Restez informé.e**

Suivez-nous sur ameli.fr pour ne rien manquer de nos actualités et initiatives en faveur des personnes vivant avec un handicap.



### **Partagez ce guide**

Si ce guide vous a été utile, pensez à le partager avec vos proches et vos réseaux pour que chacun puisse en bénéficier.